

2023

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: HESDIN

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

A : Eau de bonne qualité

B : Fau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par les captages : FO1 GUISY, HUBY SAINT LEU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 9 communes (BOUIN-PLUMOISON, BREVILLERS, CAPELLE-LES-HESDIN, GUISY, HESDIN, HUBY-SAINT-LEU, MARCONNE, MARCONNELLE, SAINTE-AUSTREBERTHE), soit 7069 personnes. Le responsable des installations est : « S.I HESDIN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « S.I HESDIN » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Nombre de prélèvements : 23 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne: 6,73 mg/L Valeur maxi : 9,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 3 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 182 Valeur maxi: 0,008 microgramme/L

Quelques conseils



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,111 mg/L Valeur maxi: 0,12 mg/L

RÉSEAU PRIVÉ



ABSENCE

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques

minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PERCHLORATES

Eléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne: 0,42 microgramme/L Valeur maxi: 0,42 microgramme/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Eau dure

Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 28 °f Valeur maxi : 28,6 °f

Édité le 18/06/2024 UDI 062000676

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez le régulièrement.